

BUDGET PRIMITIF 2021

Préambule

La construction budgétaire s'est opérée dans un contexte épidémique exceptionnel. Cette période de crise sanitaire a également révélé et révèle encore une mobilisation forte des agents du service public et de nombreux bénévoles qui savent actionner une véritable chaîne de solidarité pour soutenir les personnes les plus fragiles et isolées.

Néanmoins, et malgré ce contexte, le budget présenté reste ambitieux et réponds aux orientations suivantes :

- Une non augmentation des taux de fiscalité locale,
- L'absence d'augmentation des tarifs des services publics municipaux,
- Une ville dynamique, qui vit au rythme au de ses manifestations sportives, de loisirs et culturelles,
- La mise en œuvre de nombreux projets structurants pour 2021.

Ces actions se réaliseront dans un contexte, de stabilisation **de la dotation globale de fonctionnement tel qu'indiquée dans la loi de finances pour 2021 mais également d'incertitudes sur la perception de certaines recettes issues de nos partenaires et/ou des administrés.**

Il convient, préalablement à la présentation du budget primitif 2021 de revenir sur les résultats 2020, via le compte administratif.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

➤ Section de fonctionnement

- Dépenses

	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Budget primitif 2020	Réalisé 2020	% Evol 20120/2019
Charges à caractère général	2 053 065	1 958 833	1 938 819	1 671 544	- 14,6
Charges de personnel	4 837 583	4 872 578	4 989 451	4 966 815	+ 1,93
Autres charges de gestion courante	1 308 581	1 311 011	1 209 311	1 110 207	- 15,4
Atténuation de produits	2 407	3 407	1 000	-	
Charges financières	266 756	249 540	230 260	220 840	- 11,50
Charges exceptionnelles	321 333	67 960	88 515	85 350	+ 25,6
Dépenses imprévues	-	-	40 000	-	
TOTAL DEPENSES REELLES	8 789 725	8 463 329	8 497 356	8 054 756	- 4,8
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	228 738	216 783	1 118 299	370 366	+ 70,8
TOTAL	9 018 463	8 680 112	9 615 655	8 425 122	- 2,94

Les dépenses réelles 2020 sont inférieures à celles prévues au budget primitif 2020 et à celles de 2019.

Les dépenses réelles ont baissé de près de 6% entre 2018 et 2020 et 5% entre 2019 et 2020 (hors charges exceptionnelles).

Ces résultats sont liés en partie à des économies de gestion mais essentiellement dus à l'impact du Covid 19, concernant les charges à caractère général et autres charges de gestion courante. On note un budget maîtrisé sur les charges de personnel et un coût moindre sur les charges financières.

Les charges à caractère général : elles baissent de 14,6% entre 2019 et 2020. Les dépenses de fluides et de carburant sont en baisse (- 11% entre 2019 et 2020) ; on note une baisse importante, sur les dépenses « fêtes et cérémonies » (-76% entre 2019 et 2020), « les transports scolaires » (- 85% entre 2019 et 2020) et de « restauration scolaire » (- 22% entre 2019 et 2020), liée à l'épidémie. La situation sanitaire n'a pas permis également de réaliser certains travaux d'élagage des arbres par notre prestataire de service, qui seront décalés en 2021. A contrario, le poste « fournitures » a augmenté de manière conséquente (+ 22%) lié notamment à l'achat de masques et produits désinfectants.

Les charges de personnel : elles augmentent de 1,93% entre 2019 et 2020. Elles sont quasi conformes au budget. Nous constatons une légère baisse liée également à la crise sanitaire (baisse du nombre d'heures supplémentaires).

Les autres charges de gestion courante : elles baissent de 15,4% entre 2019 et 2020. La baisse constatée concerne spécifiquement les subventions aux associations et la non réalisation de la Foire à tout.

Les charges financières : elles sont inférieures par rapport à 2019 de 11,50% du fait d'une évolution positive de la charge de la dette.

Les charges exceptionnelles : elles contiennent en 2020, une pénalité de 52 K€ sur les contributions au FIPHFP sur la période de 2011 à 2014, ainsi que l'indemnisation versée aux commerçants suite aux travaux de la phase 1 de la place poussin.

- Recettes

	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Budget primitif 2020	Réalisé 2020	% evol 2020/2019
Atténuation de charges	316 583	262 828	110 788	109 376	- 58,4
Produits du domaine	832 313	501 119	400 225	350 540	- 30,04
Impôts et taxes	5 642 866	5 670 746	5 705 893	5 701 234	+ 0,53
Dotations et participations	2 574 666	2 653 664	2 668 106	2 712 650	+ 2,22
Autres produits de gestion courante	123 185	102 913	70 153	76 984	- 25,19
Produits financiers et exceptionnels (dont cessions)	82 205	34 952	15 007	201 416	+ 476,26
TOTAL RECETTES REELLES	9 571 818	9 226 223	8 970 173	9 152 200	- 0,8
Excédent de fonctionnement reporté N-1	1 388 221	359 190	175 482	175 482	
TOTAL RECETTES D'ORDRE	445 887	424 720	470 000	468 362	+ 10,27
TOTAL	11 405 926	10 010 133	9 615 655	9 796 044	- 2,14

Les recettes réelles (hors intégration résultat N-1) ont baissé de 0,8% entre 2019 et 2020 et de 2,61% hors produits exceptionnels.

-  **S'agissant des atténuations de charges qui ont connu une baisse de 58,4 % sur la période**, elles sont liées au remboursement des rémunérations des agents en longue maladie, maladie longue durée... Ce type d'absentéisme subit une nouvelle baisse en 2020, les remboursements également.
-  **S'agissant des produits des services qui ont connu une baisse de 30,04% sur la période**, cette dernière, expliquée très principalement par la crise sanitaire, est liée notamment :
 - Aux droits d'occupation du domaine public non perçus (exonération auprès des commerçants, foire à tout annulée....),
 - A la baisse des recettes de la restauration municipale : - 53K€
 - A la baisse de recettes à la salle de fitness : - 11K€
-  **S'agissant des impôts et taxes qui ont connu une hausse de plus de plus de 0,5% entre 2019 et 2020**, elle s'explique par l'augmentation des bases fiscales et d'un trimestre supplémentaire perçu de la taxe sur l'électricité.
-  **S'agissant des dotations et participations qui ont connu une légère hausse de 2,22% sur la période**, elle est liée à l'augmentation, de la dotation de solidarité rurale, et à l'octroi de participations CAF supplémentaires.
-  **S'agissant des autres produits de gestion courante et produits exceptionnels (hors cessions) qui ont connu une forte baisse de 25% sur la période**, elle s'explique par la gratuité du loyer à Noé Cinéma notamment.

✓ L'excédent de fonctionnement

L'excédent de fonctionnement de l'année 2020 affiche **1 195,4 K€**.

Après intégration du résultat cumulé fin 2019 **de 175,5 K€**, l'excédent de fonctionnement fin 2020 atteint **1 371 K€**.

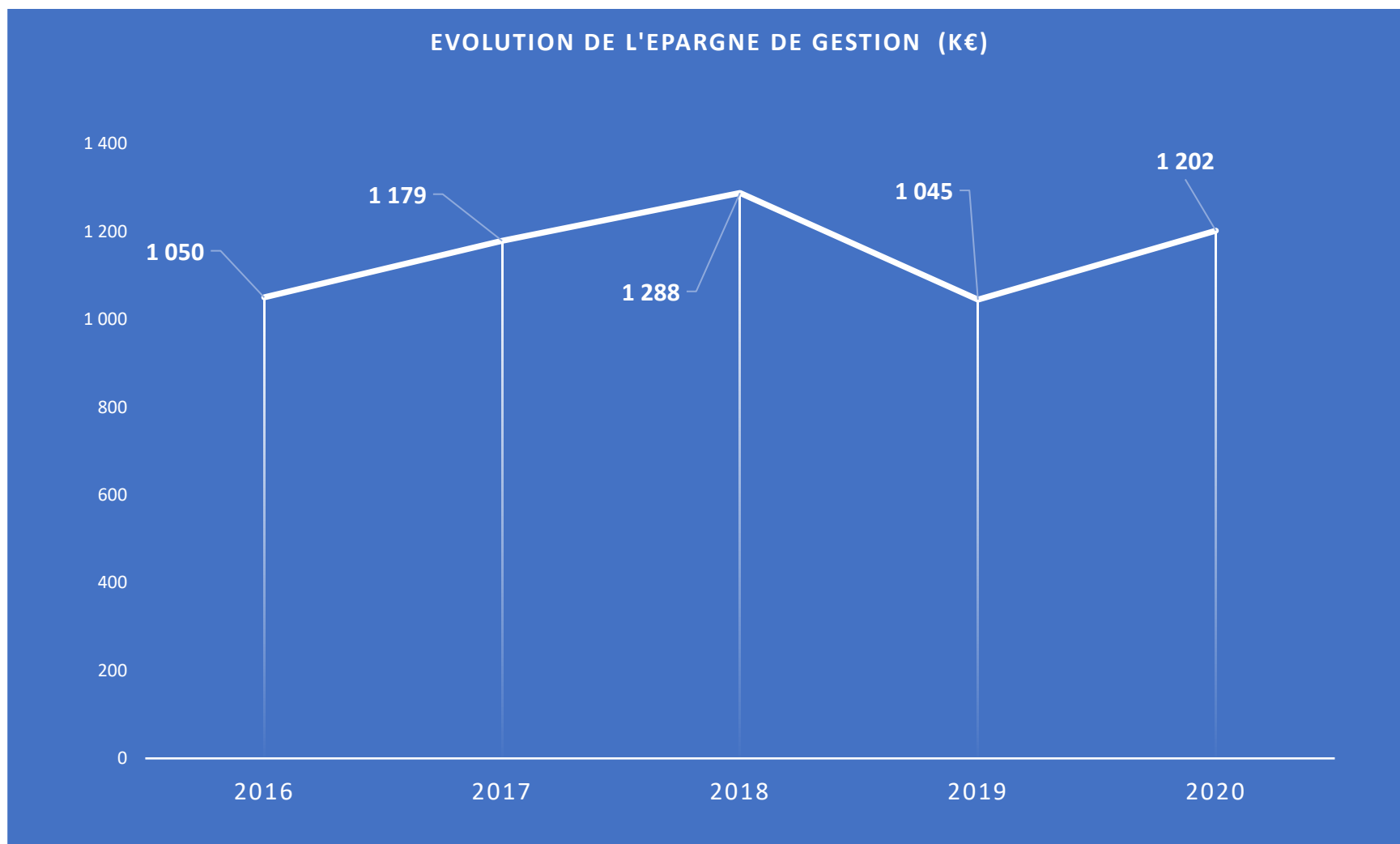
✓ L'épargne de gestion :

L'épargne de gestion (recettes de gestion – dépenses de gestion) s'élève à **1 202K€**.

✓ L'épargne brute :

La CAF brute (recettes réelles – dépenses réelles) s'élève à :

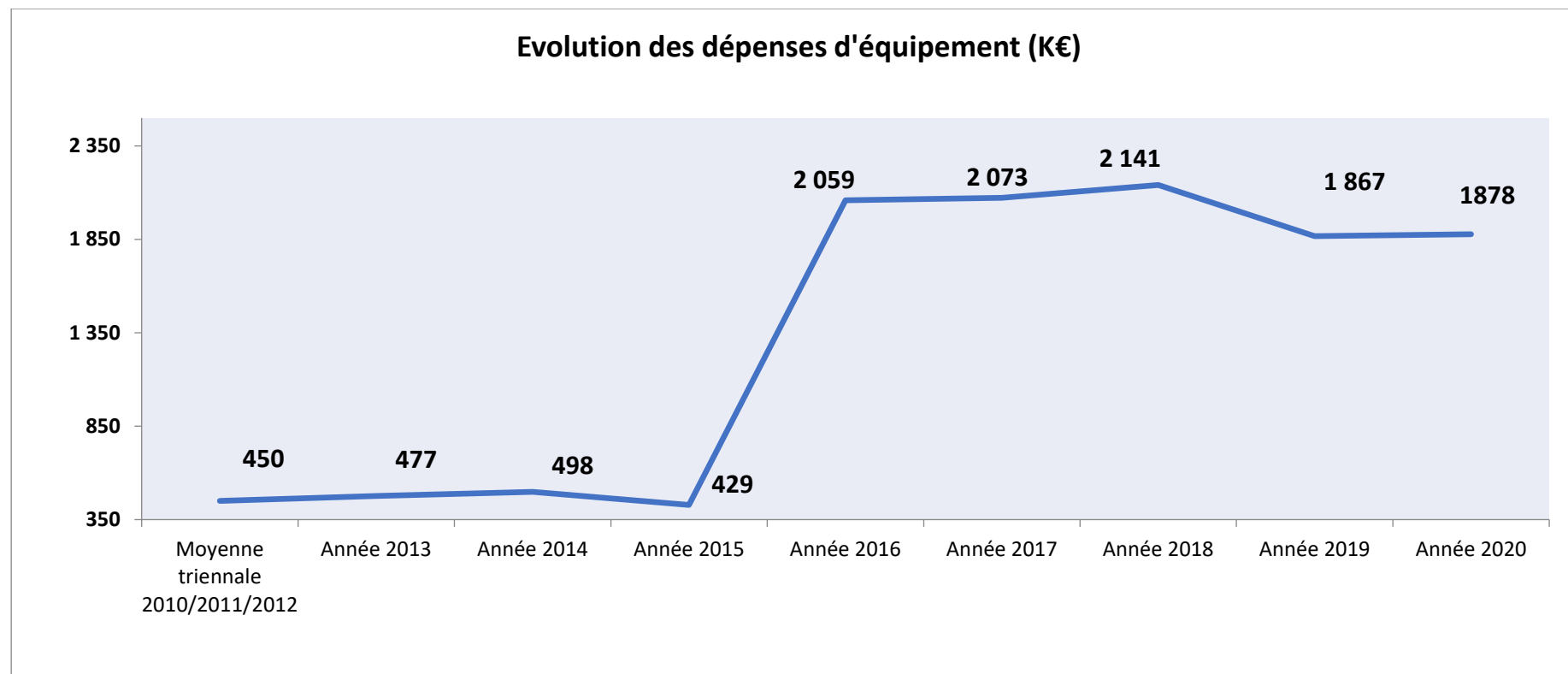
- Hors produits exceptionnels et résultat N-1 : **896K€**
- Hors produits, charges exceptionnels et résultat N-1 : **981K€**
- Avec produits, charges exceptionnels et hors résultat N-1 : **1 097K€**
- Avec produits, charges exceptionnels et résultat N-1 : **1 272K€**



➤ Section d'investissement

✓ Dépenses

Chapitres	Budget Primitif 2020	Réalisé 2020
001 - Solde d'exécution N-1 (Déficit	1 195 907	0
040 - Opé.d'ordre de transfert entre	470 000	468 362
041 - Opérations patrimoniales	0	43 285
16 - Emprunts et dettes assimilées	886 430	886 286
20 - Immobilisations incorporelles	135 258	114 504
204 - Subventions d'équipement versé	110 882	18 232
21 - Immobilisations corporelles	622 484	487 975
23 - Immobilisations en cours	1 715 740	1 257 921
27 - Autres immobilisations financières	0	0
Total général	5 136 701,00	3 276 565

Évolution des dépenses d'équipement (chapitres 20 à 23)

Répartition des dépenses d'investissements par opération :

Opérations	Budget primitif 2020	Réalisé 2020
14 Voirie	144 085	126 741
20 Cimetières	15 983	6 187
28 Restauration collégiale Notre-Dame	716 202	388 398
70 Bâtiments	447 060	334 107
90 Eclairage public	20 550	18 232
93 Cinéma	2 000	5 249
94 Falaises	26 094	40 797
96 Accessibilité	-	9 400
98 Réaménagement place poussin	812 794	736 595
99 Révision PLU	50 000	10 740
100 Acquisitions	197 714	197 815
101 acquisition et restauration œuvre d'art	4 500	4 372
Total général	2 436 982	1 878 633

Place Poussin : Réalisation de la phase 1 des travaux de réaménagement : 736K€ en sus des 390K€ versés en 2019.

Collégiale : dont réalisation partielle de la tranche ferme pour 361K€ et derniers paiements de la sécurisation/instrumentation préalables pour 27 k€.

Bâtiments publics : Nouveau commissariat de police (115K€), Travaux Ex impartial (35K€), Etude multisites (32K€), création d'une tribune de baseball (21K€), écoles (35K€), équipements sportifs (50K€), travaux divers bâtiments publics (46K€).

Voirie : étude voie douce (21K€), audit voirie (11K€), diagnostic structurel pont futur EHPAD (9K€), aménagement parking finances publiques (30K€), travaux suppression plateau surélevé rue Henry Rémy (41K€), poteaux incendie et panneaux (10K€), divers (4K€).

Acquisitions diverses : école numérique (32K€), panneau lumineux LED (34K€), espaces verts/environnement (6K€), sports/logistique (18K€), matériel informatique (25K€), périscolaire (8K€), restauration scolaire (25K€), illuminations Noël (26K€), mobiliers/signalétiques (23K€).

Falaises : MOE sécurisation falaises (12K€), travaux de délestage (17K€), travaux de protection des habitations route des falaises (11K€).

Eclairage public : renfort aérien rue Pasteur et place Poussin (18K€).

✓ Recettes

Étiquettes de lignes	Budget primitif 2020	Réalisé 2020
021 - Virement de la section de fonct	858 299	0
040 - Opé.d'ordre de transfert	260 000	370 366
10 - Dotations Fonds divers	358 131	377 833
1068 - Excédent de fonct. Capitalisé	1 154 539	1 154 539
13 - Subventions d'Investissement	1 091 732	946 558
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 222 000	1 220 000
024 - Produit des cessions	192 000	0
041 - Opérations patrimoniales	0	43 285
13 - Subventions d'Investissement	0	3 985
Total général	5 136 701	4 116 567

Les principales recettes d'investissement se décomposent comme suit :

- Les subventions d'investissement allouées par les partenaires publics d'un **montant de 950K€** :

- ➔ Restauration de la collégiale : DRAC, CD 27,
- ➔ Réaménagement urbain Place Poussin : Région au titre du FRADT, l'Etat au titre de la DSIL et le CD 27 (contrat de territoire),
- ➔ Travaux d'amélioration des bâtiments publics : DETR et CD 27,
- ➔ Mise en place de l'école numérique : DETR,
- ➔ Travaux de sécurisation voirie : CD 27 au titre des amendes de police,

- Le FCTVA reversé par la Préfecture sur les dépenses d'investissement mandatées sur l'exercice N-2. Le taux de compensation correspond à ce jour à 16,404 % du montant TTC des dépenses éligibles, soit **328 K€**,

- Un emprunt à taux fixe de **1 220K€**,

- La Taxe d'Aménagement due en matière d'urbanisme, soit **50 K€ en 2020** (27 K€ en 2019).

La section d'investissement ressort un déficit **cumulé de 356 K€ en 2020 (en intégrant le déficit de 1 196K€ de 2019), hors restes à réaliser**, et de **474 K€ restes à réaliser inclus**, lequel serait comblé entièrement par l'excédent cumulé de fonctionnement de **1 371 k€**.

Les restes à réaliser contiennent **139 k€ de dépenses et 21 k€ de recettes** soit un net de **-118 k€**.

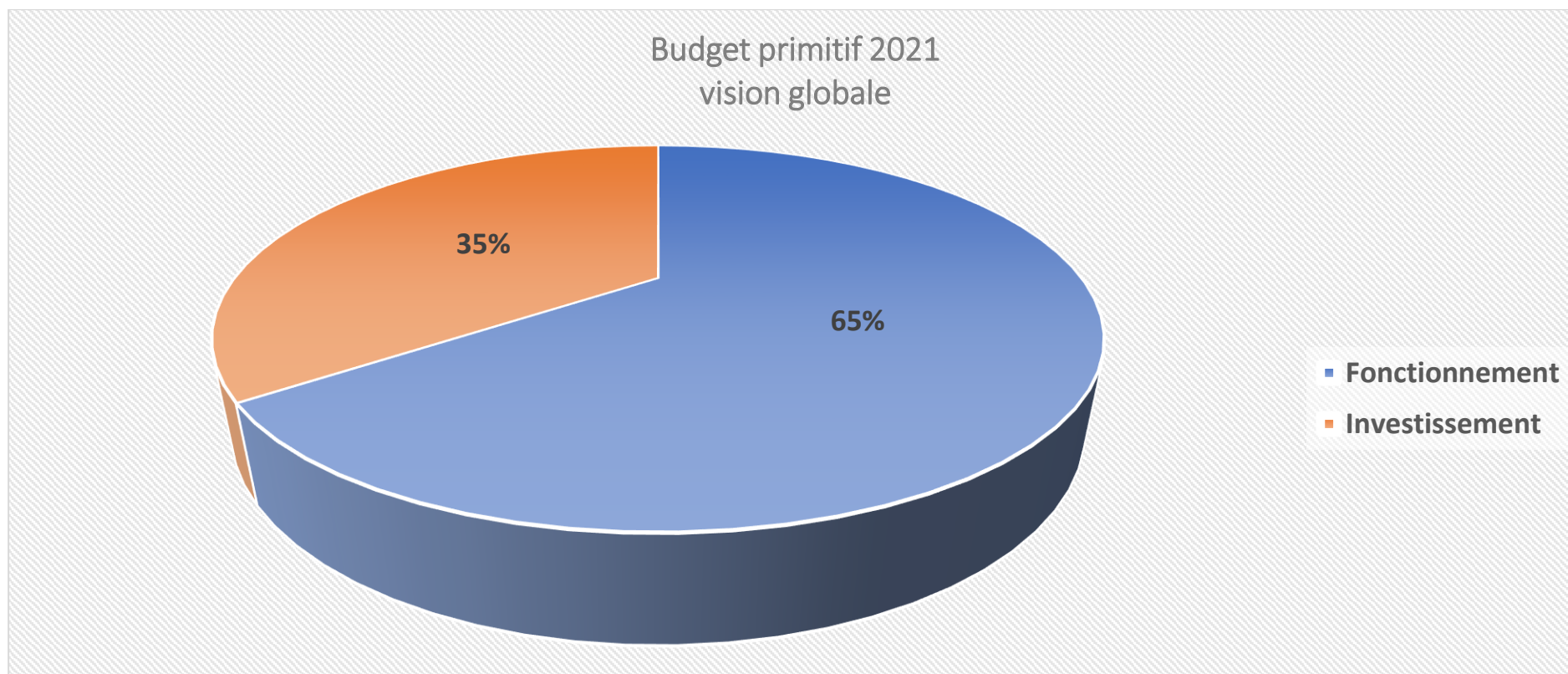
Ainsi, le compte administratif 2020 fait ressortir un excédent toutes sections confondues de 897 K€.

La CAF nette (CAF brute – remboursement capital emprunts) atteindrait quant à elle entre 9,5K€ et 386K€ en fonction des hypothèses de calcul retenues pour la CAF brute.

BUDGET PRIMITIF 2021

Vision globale du budget

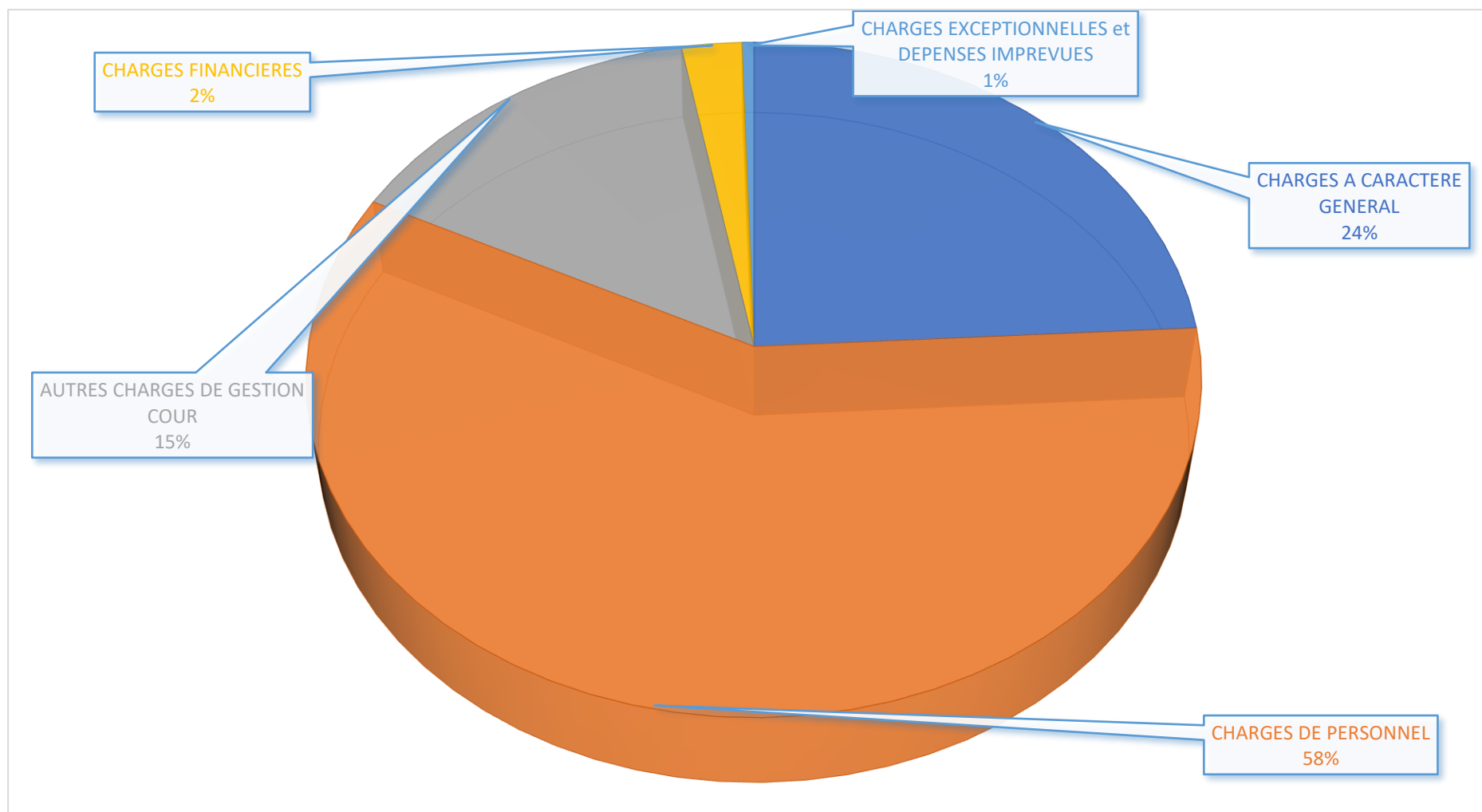
Type	Fonctionnement		Investissement	
Section	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Montant	10 511 364	10 511 364	5 650 838	5 650 838



Section de fonctionnement

Dépenses

Chapitre	CA 2019	CA 2020	BP 2021	Evolution % BP 2021/ CA 2020 (Hors virement section d'investissement)
Charges à caractère général	1 958 833	1 671 544	2 072 641	+ 23,99
Charge de personnel et frais assimilés	4 872 578	4 966 815	5 016 537	+ 1,00
Atténuation des produits	3 407		2 835	
Autres charges de gestion courante	1 311 011	1 110 207	1 261 093	+ 13,59
Charges financières	249 540	220 840	205 768	- 6,82
Charges exceptionnelles	67 960	85 350	11 352	- 86,70
Dépenses imprévues	-	-	30 000	
TOTAL DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT	8 463 329	8 054 756	8 600 226	+ 6,77
Virement section investissement			1 651 138,01	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	216 783	370 366	260 000	- 29,80
TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	8 680 112	8 425 122	10 511 364	+ 5,16



Les dépenses d'ordre intègrent un prélèvement sur la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement (autofinancement) de 1 651K€

TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2021



1- Les charges à caractère généralPrésentation chiffrée

Chapitre	Nature	Sous nature	CA 2019	CA 2020	BP 2021
Charges à caractère général	Fluides	Eau et assainissement	76 212,53	34 489,72	71 500
		Energie-électricité	529 198,64	506 874,05	518 418
		Carburants	38 430,39	31 024,68	28 650
	Sous total		643 841,56	572 388,45	618 568
	Alimentation	Alimentation	232 943,75	181 947,55	290 015
	Sous total		232 943,75	181 947,55	290 015
	Fournitures	Produits de traitement	2 569,14	1 876,77	5 527
		Autres fournitures non stockées	34 959,72	76 505,99	44 015
		Fournitures d'entretien	24 613,46	27 761,76	24 900
		Fournitures de petit équipement	117 040,86	125 640,88	120 205
		Fournitures de voirie	3 284,81	2 839,97	4 472
		Fournitures administratives	12 357,95	11 352,67	10 850
		Livres, disques, cassettes	1 624,42	6 499,67	7 615
		Fournitures scolaires	41 210,54	36 348,21	39 140
		Autres matières et fournitures	7,06		
		Vêtements de travail	10 861,02	12 892,00	12 600
	Sous total		248 528,98	301 717,92	269 324

Chapitre	Nature	Sous nature	CA 2019	CA 2020	BP 2021
Charges à caractère général	Locations	Crédit-bail mobilier	-		
		Locations immobilières	2 382,10	7 913,26	5 600
		Locations mobilières	108 463,58	131 035,36	142 069
		Charges locatives et de copropriété	-		
	Sous total		110 845,68	138 948,62	147 669
	Maintenance	Contrat de prestation de service	5 260	12 892,00	13 067
		Entretien de terrains	31 595,68	32 758,12	45 590
		Entretien de bâtiments	26 770,63	22 037,52	24 924
		Entretien de voies et réseaux	110 395,21	54 837,44	61 300
		Entretien de bois et forêts	30 886,79	7 135,38	100 684
		Entretien matériel roulant	16 610,36	13 095,77	10 500
		Entretien autres biens	15 307,35	12 638,75	17 360
		Maintenance	76 178,96	53 513,46	104 875
	Sous total		313 004,98	208 908,44	378 300

Chapitre	Nature	Sous nature	CA 2019	CA 2020	BP 2021
Charges à caractère général	articles 61	Primes d'assurances	56 811,48	51 239,59	47 372
		Etudes	1 410,80		4 000
		Documentation	9 174	6 058,01	7 874
		Versement organismes de formation	27 511,87	12 297,07	23 380
		Autres frais divers	16 078,11	5 719,58	13 700
	Sous total		110 986,26	74 314,19	96 326

Chapitre	Nature	Sous nature	CA 2019	CA 2020	BP 2021
Charges à caractère général	articles 62	Indemnités au comptable et régisseurs	1 587,77		
		Honoraires	41 399,65	31 584,29	39 293
		Frais d'acte et de contentieux	-		
		Autres prestations diverses	5 739,86	7 529,86	12 690
		Annonces et insertions	7 365,60	11 640	2 100
		Fêtes et cérémonies	89 347,56	21 228,68	63 474
		Catalogues et imprimés	28 969,07	18 936,94	25 349
		Expositions	3865	835,46	300
		Autres divers	2 989,10	8 475,25	1 500
		Transports collectifs	26 972,88	4 625,27	33 350
		Voyages et déplacements	3 644,7	2 340,73	4 000
		Frais d'affranchissement	18 396,61	12 467,79	17 000
		Frais de télécommunication	26 715,38	26 179,64	26 401
		Cotisations	4 604,20	6 900	7 145
		Autres services extérieurs et services bancaires	4 696,35	8 198	10 460
	Sous total		266 293,73	160 941,91	243 062

Charges à caractère général	Articles	Sous nature	CA 2019	CA 2020	BP 2021
	Taxes	Taxes foncières	28 629	28 943,00	24 267
		Autres impôts locaux	-	1 530,86	5 110
		Taxes sur les véhicules	186,28		
		Autres taxes	3 573,48		
	Sous total		32 388,76	30 473,86	29 377
	TOTAL		1 958 833	1 671 543,84	2 072 641

- **Explicatif**

L'année 2021 devrait voir les charges à caractère général fortement augmenter de 24%. Les raisons en sont notamment les suivantes :

- ❖ **La gestion des fluides** : +46K€ expliqués par le paiement d'un semestre de factures d'eau au titre de 2020. Le concessionnaire n'ayant toujours pas envoyé le second semestre 2020.
- ❖ **Alimentation** : + 108K€ expliqués par une prévision de commandes de denrées en année d'activité pleine et l'obtention d'un nouveau marché de restauration.
- ❖ **Fournitures** : - 32K€ expliqués par l'achat en 2020 de masques grand public adultes et enfants, opération non reconduite en 2021.
- ❖ **Maintenance** : + 170K€ expliqués par la réalisation en 2021 des différents lots du marché d'élagage sur la ville (avenue, taille en rideau) et les nombreuses opérations de maintenance sur les bâtiments non faites en 2020.
- ❖ **Fêtes et cérémonies et catalogues** : + 50K€ expliqués par l'inscription budgétairement d'une année quasi normale de manifestations.
- ❖ **Transports** : + 29K€ expliqués par la réactivation potentielle du transport piscine et des sorties scolaires,
- ❖ **Formation du personnel** : + 11K€

Sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire, de nombreuses actions municipales verront donc le jour, notamment :

Sport :

- Le tour de l'Eure junior,
- La course de côte,
- Une nouvelle édition de la manifestation « faites du sport », en lien avec les 100 ans du CSA,
- La seconde édition de la « Frappadingue » ;
- Une nouvelle édition du trail des rois maudits ;

Culture et loisirs :

- L'exposition « Siloe » au musée Nicolas Poussin,
- Le traditionnel feu d'artifice,
- La première édition « d'été en seine » consistant à la réalisation d'animations sportives, musicales et la création d'une plage en bord de seine. A ce sujet, un appel à projets vient d'être lancé pour l'utilisation de la capitainerie ;
- Les fêtes du printemps et d'automne,
- L'édition 2021 du festival de Noël, couplée avec l'inauguration de la place Poussin.

Santé/social, jeunesse et citoyenneté

- Mars bleu : actions de prévention autour des addictions (tabac, alcool) mais aussi de dépistage du cancer colorectal,
- Octobre rose : action de prévention contre le cancer du sein,
- Semaine du droit, à l'occasion des 20 ans du Conseil Départemental de l'Accès au Droit,
- Actions en faveur de la jeunesse : chantier jeunes, promotion de la citoyenneté pour encourager la participation des jeunes à la vie locale (visite des institutions), lutte contre le décrochage scolaire (création d'un CDFF, ...),....
- La manifestation « une culture, un pays » ;

2- Les charges de personnel et frais assimilés**Présentation chiffrée**

Chapitre	Nature	Sous nature	CA 2019	CA 2020	BP 2021
Charges de personnel	Personnel mutualisé SNA		97 511,56	100 565,52	73 000
	Autre personnel extérieur	Autre personnel extérieur	945,99	1 250,16	1 300
	Traitements bruts fonctionnaire	Rémunération principale	2 274 241,61	2 330 150,69	2 401 949
	Traitement brut non titulaire	Rémunération principale	651 012,21	563 192,22	536 001
	Traitement brut	IR/NBI/SFT	57 984,81	62 142,11	64 900
	Rémunération apprentis	rémunération	11 461,61	12 555,58	8 725
	Emploi aidés	Rémunération	56 379,36	51 003,67	55 296
	Indemnités	Indemnités	277 057,22	343 917,03	360 021
	Charges patronales		1 331 171,15	1 359 548,97	1 363 915
	Autres cotisations – médecine du travail		6,33	2 295,00	5 000
	FIPHFP		0		
	Assurance statutaire		114 806,40	140 194,49	146 430
	Total		4 872 578,25	4 966 815,44	5 016 537

Explicatif

Le Budget prévisionnel 2021 prévoit une hausse des **dépenses de l'ordre de 1%** en rapport avec 2020. Les raisons principales sont les suivantes :

- les effets issus des réformes gouvernementales, liés au glissement vieillesse technicité et l'augmentation des cotisations patronales, le PPCR pour environ **35K€**.
- le renforcement en moyens humains du service informatique pour environ **15-20K€**. en effet, la ville a fait le choix d'un recrutement d'un technicien informatique à plein temps en lieu et place de la mutualisation actuelle du technicien actuel, avec SNA.

Pour tenir le budget fixé, le remplacement d'agents en congés pour maladie sera étudié au cas par cas et limité aux stricts besoins des services et au respect de nos obligations réglementaires. En outre, il est prévu un réexamen au cas par cas des embauches qui feraient suite à tous types de départs (départ à la retraite, mutation interne et externe...).

3- Les Autres Charges de Gestion Courante

Présentation chiffrée

Chapitre	Nature	Sous nature	CA 2019	CA 2020	BP 2021
Autres charges de gestion courante	Redevances pour concessions	Redevances pour concessions	2 279,90	81,93	1 200
	Sous total		2 279,9	81.93	1 200
	Elus	Indemnités	124 876,20	125 664,43	124 900
		Cotisation retraite	6 609,50	6 677,50	7 000
		Cotisation SS	6 924,60	7 033,65	7 000
		Frais de Mission	1 498,69	92,80	1 500
		Formation			2 000
	Sous total		139 908,99	139 468,38	142 400
	Pertes s/ créances irrécouvrables	Admissions en non-valeur	15 542,45	12 441,97	13 000
		Créances éteintes	1 063,23	4 496,82	5 000
	Sous total		16 605,68	16 938,79	18 000

Chapitre	Nature	Sous nature	CA 2019	CA 2020	BP 2021
Autres charges de gestion courante	Contributions	SDIS	175 890	177 624,00	176 907
		Autres contributions	269 699,23	273 809,01	275 788
		Organismes de regroupement	93,07		
		Autres contributions obligatoires	116 934,88	101 336,85	99 943
		Région	152		
	Sous total		562 769,18	552 769,86	552 638
	Subventions organismes publics	Subventions fonctionnement	16 392,76	17 743,96	18 000
		CCAS	218 000	204 253,00	200 000
		SVVS	91 336,74	36 502,62	63 855
	Sous total		325 729,5	258 499,58	281 855
	Subventions associations	Subventions associations	263 717,26	142 448,00	265 000
	Sous total		263 717,26	142 448,00	265 000
	TOTAL		1 311 010,51	1 110 206,54	1 261 093

Explicatif

La hausse de 13,59 % s'explique principalement par le retour à la normale du montant d'attribution des subventions aux associations. En outre, la participation pour travaux au Syndicat de Voirie Vexin Seine (SVVS) sera supérieure à 2020 selon les travaux retenus et il reste un paiement restant à recevoir de SVVS pour la participation 2020.

Les charges financières, exceptionnelles et dépenses imprévues**Présentation chiffrée**

Chapitre	Nature	Sous nature	CA 2019	CA 2020	BP 2021
Charges financières	Remboursement intérêts dette	Intérêts annuels	262 454,97	233 814,07	215 568
		ICNE et autres	- 13 541,98	-17 932,67	-15 000
		Intérêts lignes de trésorerie	626,85	4 959,05	5 200
	TOTAL		249 539,84	220 840,45	205 768
Charges exceptionnelles	Titres annulés sur exercices antérieurs		16 280,41	10 438,14	6 352
	Autres charges exceptionnelles		51 680	74 912,25	5 000
	TOTAL		67 960,41	85 350,39	11 352
	Dépenses imprévues		0,00	0,00	30 000

Explicatif

Le premier chapitre nécessite l'inscription de dépenses liées à notre profil annuel de dette. Il est toutefois utile de préciser que notre profil de dette évolue vers davantage de remboursement de capital et une annuité de dette en stabilisation sur les prochains exercices.

Les charges exceptionnelles de 2020 contiennent 15 k€ d'indemnités aux commerçants pour les travaux de la Place Poussin et 52 k€ d'apurement de la dette FIPHFP.

Il est également prévu l'inscription d'une somme de 30K€ en dépenses imprévues.

- ~~~~~

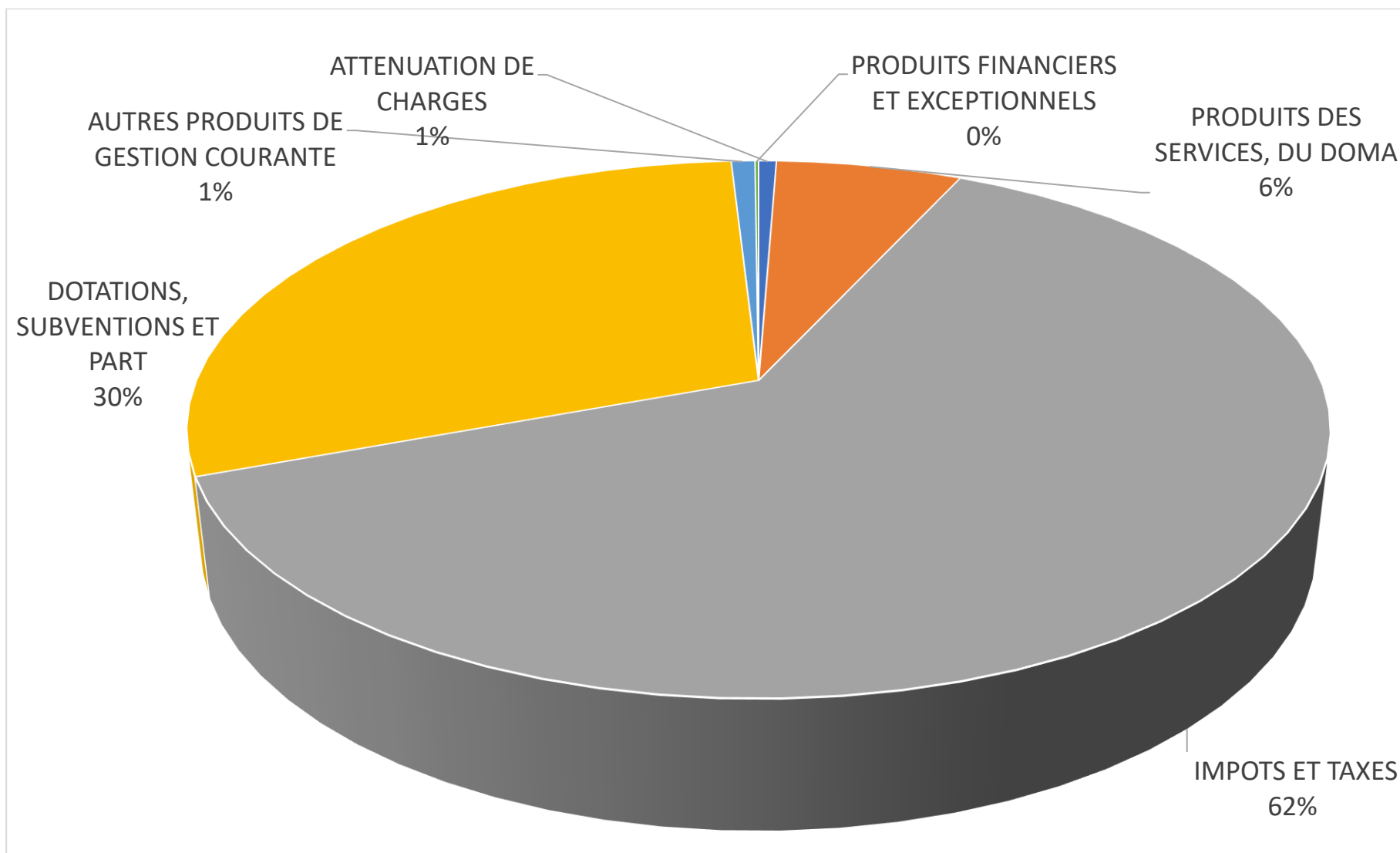
Section de fonctionnement

Recettes

CHAPITRES	CA 2019	CA 2020	BP 2021	Evolution % BP 2021/CA 2020
Atténuations de charge	262 828	109 376	54 825	- 49,88
Produits du service et du domaine	501 119	350 540	572 984	+ 63,45
Impôts et taxes	5 670 746	5 701 234	5 710 445	+ 0,16
Dotations et participations	2 653 664	2 712 650	2 712 306	-
Autres produits de gestion courante	102 913	76 984	73 188	- 4,94
Produits exceptionnels et financiers (dont cessions)	34 952	201 416	10 932	
TOTAL RECETTES REELLES	9 226 223	9 152 200	9 134 680	- 0,19
TOTAL RECETTES d'ORDRE	424 720	468 362	480 100	+ 2,5
RESULTAT REPORTE	359 190	175 482	896 583, 96	-
TOTAL CUMULE	10 010 133	9 796 044	10 511 364	+ 7,30

TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2021





1- Atténuations de charges**Présentation chiffrée**

Chapitre	Nature	Sous nature	CA 2019	CA 2020	BP 2021
Atténuations de charges	Remboursement sur charges de personnel	Remboursements statutaires et SS	262 827.93	109 375,67	54 825
	TOTAL		262 827.93	109 375,67	54 825

Explicatif

Il s'agit de l'estimation des remboursements de l'assurance statutaire et de la sécurité sociale au vu des arrêts éligibles.

2021 voit la poursuite de la baisse drastique des arrêts en longue maladie/maladie longue durée, d'où la baisse importante des recettes liées au contrat d'assurance statutaire.

2- Produits du service et du domainePrésentation chiffrée

Chapitre	Nature	Sous nature	CA 2019	CA 2020	BP 2021
Produits du service et du domaine	Autres taxes et redevance eau	Part communale eau/assainissement	-		
	Sous total		-	-	
	Concessions cimetières	Concessions cimetières	8 474,54	8 837,88	9 000
	Sous total		8 474,54	8 837,88	9 000
	Droits de stationnement	voie publique	88 251,22		
		domaine public, fluvial	-		
	Sous total		88 251,22	0	
	Redevances	Occupations domaine public et autres	51 163,83	57 956,74	93 090
		services à caractère culturel	7 118,80	3 038,05	4 000
		services à caractère sportif	31 778,65	20 784,76	20 000
		services de loisirs			
		services à caractère social	41 772,20	26 451,27	42 960
		services à caractère périscolaire	214 059,73	176 622,42	312 472
	Sous total		345 893,21	284 853,24	472 522

Chapitre	Nature	Sous nature	CA 2019	CA 2020	BP2021
Produits du service et du domaine	Autres	Prestations services	18 197,59	16 675,54	18 000
		Remboursement budget annexe et étab publics	-		
		Remboursements frais par autres redevables	40 302,77	4 175,43	37 462
		Remboursements frais GPF de rattachement		36 054,88	36 000
		Autres produits	-		
	Sous total		58 500,36	56 905,85	91 462
	TOTAL		501 119,33	350 540,03	572 984

Les prévisions de recettes sont fortement à la hausse, liées en grande partie :

- A la restauration municipale et à l'attribution d'un nouveau marché : + 154K€
- A la perception des redevances d'occupation du domaine public : + 36K€ (Foire A Tout)

Une incertitude demeure sur les recettes liées à la salle de fitness qui devraient être, à l'instar de 2020, faibles.

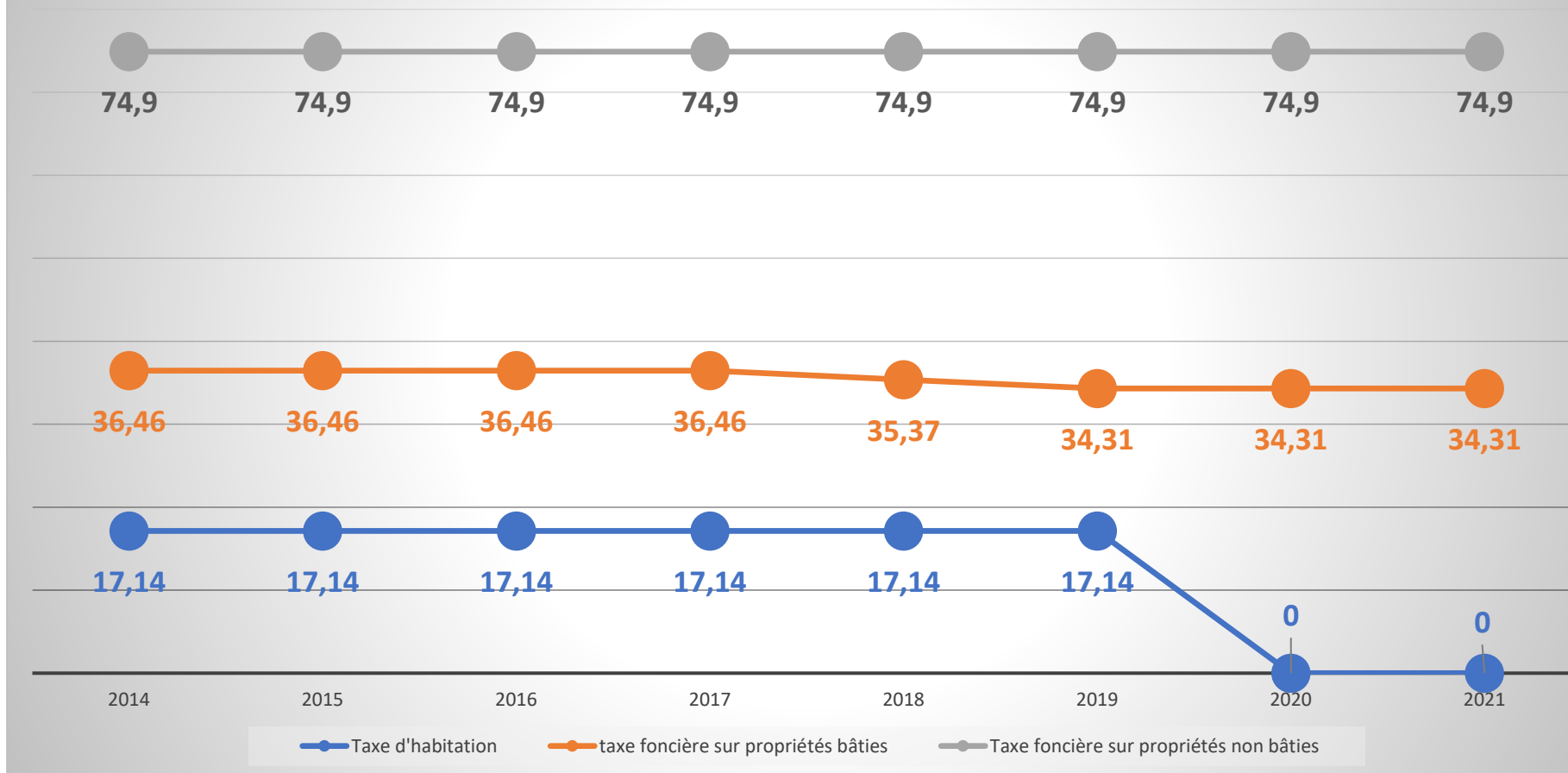
3- Impôts et taxes**Présentation chiffrée**

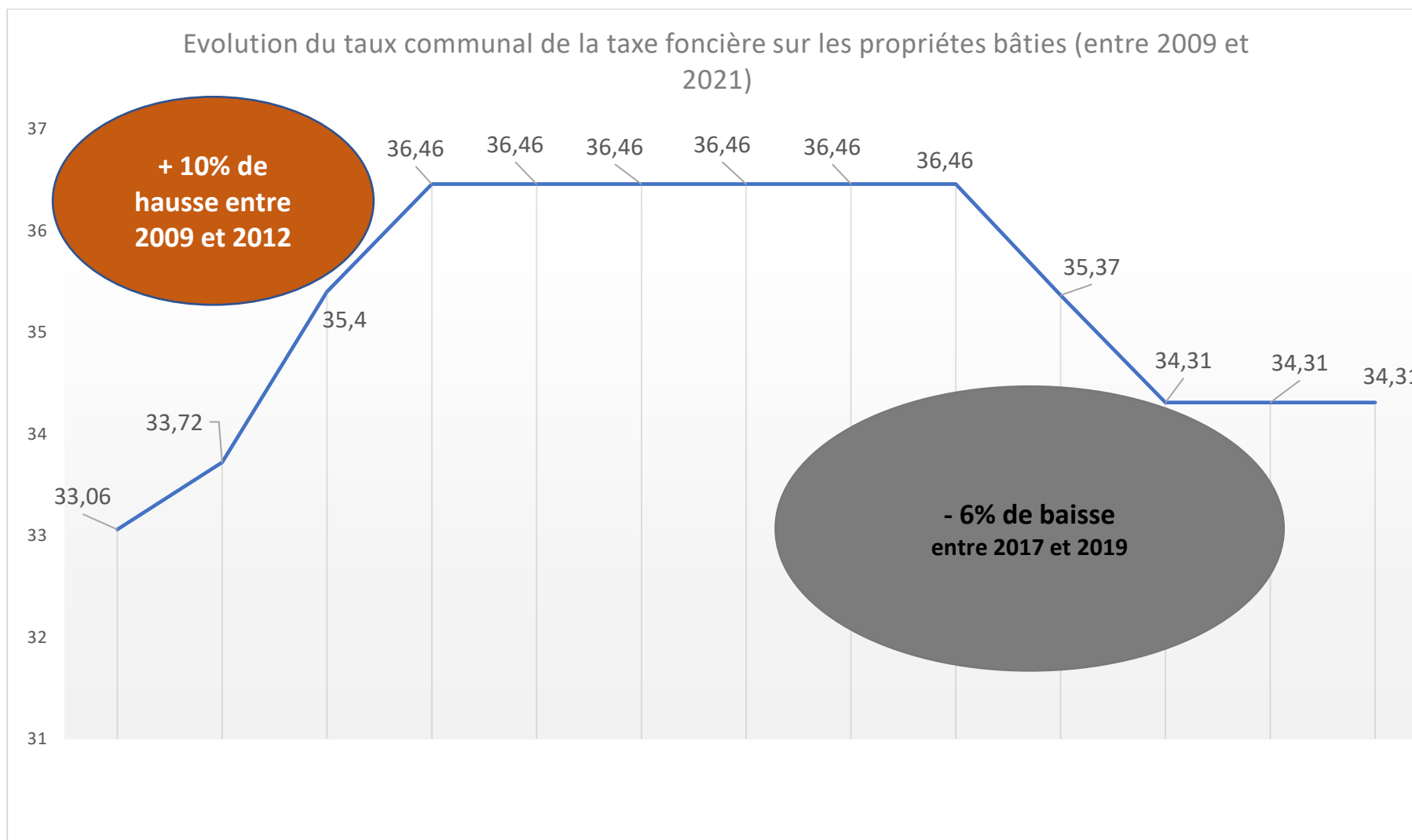
Nature	Sous nature	CA 2019	CA 2020	BP 2021
Taxes	fonciers et habitation	4 148 861	4 169 659,00	4 168 832
	pylônes électriques	24 280	25 430,00	25 430
	électricité	55 750, 19	72 593,78	58 500
	taxe additionnelle sur droits de mutation	209 267, 99	198 256,97	225 518
Sous total		4 438 159,18	4 465 939,75	4 478 280
Compensations	Attribution SNA	1 073 923	1 073 923,00	1 073 000
	FNGIR et produits de jeu	39 323,82	39 165,00	39 165
	Fonds de péréquation intercommunale	119 340	122 206,00	120 000
Sous total		1 232 586,82	1 235 294,00	1 232 165
TOTAL		5 670 746	5 701 233,75	5 710 445

Explicatif

La stabilisation des ressources fiscales, et une potentielle hausse des droits de mutation, permet une évolution 0,53% de ce chapitre.

Evolution des taux communaux d'imposition

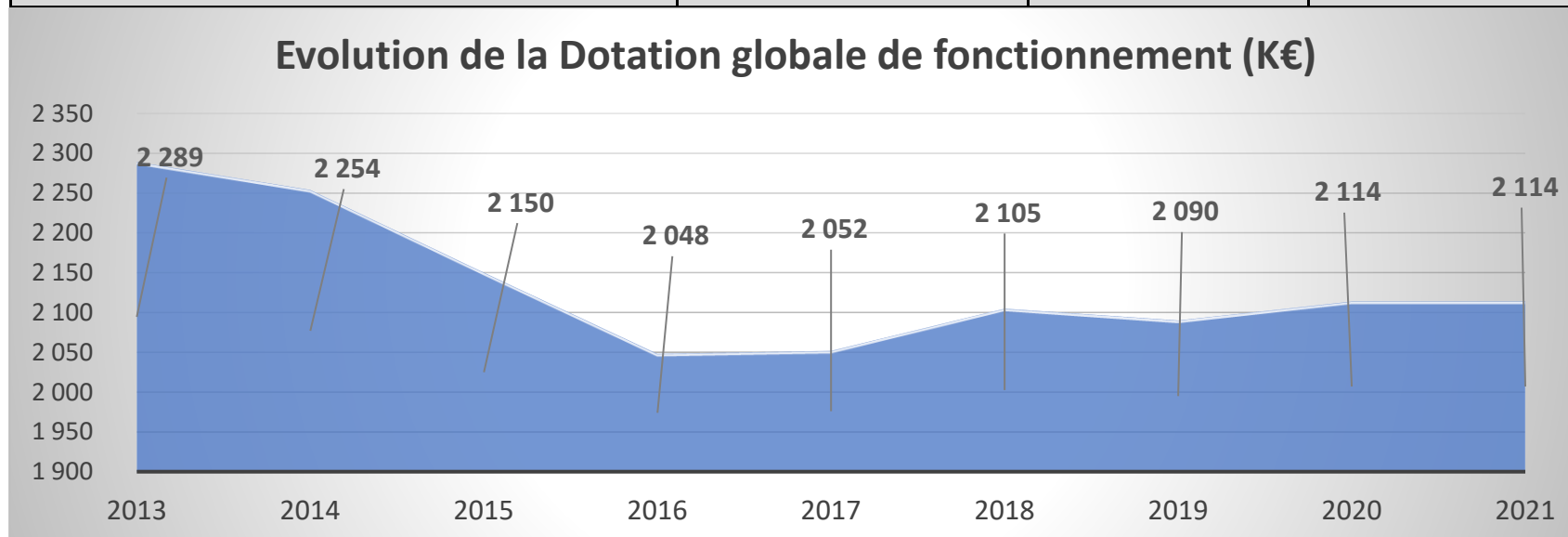




4- Dotations et participations**Présentation chiffrée**

Nature	Sous nature	CA 2019	CA 2020	BP 2021
Dotation globale de fonctionnement	Dotation Forfaitaire	1 177 612	1 166 654,00	1 166 654
	Dotation de solidarité rurale	695 843	738 324,00	738 324
	DGF des permanents syndicaux			
	Dotation nationale de péréquation	216 862	209 500,00	209 500
Sous total		2 090 317	2 114 478,00	2 114 478
Fonds de compensation taxe sur la valeur ajoutée	Recettes FCTVA	8 445	1 515,00	3 700
Sous total		8 445	1 515,00	3 700
Dotations	Etat	-	16 716,08	
	Département	3 500		3 000
	Région	-	32 110,00	
	Autres groupements de collectivités	62 801,53	77 731,12	49 801
	Autres organismes	235 708,52	223 807,62	304 602
	Autres	21 952,26	7 698,52	2 000
	Dotation pour titres sécurisés	12 130	8 580,00	8 580
	Dotation de recensement	-		
Sous total		336 092,31	366 643,34	367 983

Nature	Sous nature	CA 2019	CA 2020	BP 2021
Compensations	au titre taxe professionnelle	71 267	74 191,00	70 322
	au titre exonération taxe foncière	18 169	18 175,00	18 175
	au titre exonération taxe d'habitation	129 374	137 648,00	137 648
	Autres attributions	-		
Sous total		218 810	230 014,00	226 145
TOTAL		2 653 664,31	2 712 650,34	2 712 306

**Explicatif**

On note une stabilisation globale de ce chapitre de recettes liée, notamment à la stabilisation de la DGF dans la LFI pour 2021.

5- Autres produits de gestion courante**Présentation chiffrée**

Chapitre	Nature	Sous nature	CA 2019	CA 2020	BP 2021
Autres produits de gestion courante	Revenus des immeubles		73 309,64	56 997,86	58 166
	Produits divers		29 603,81	19 986,41	15 022
	TOTAL		102 913,45	76 984,27	73 188

Le BP 2021 fait apparaître une baisse de 4,94% liée notamment à la poursuite des mesures prises en faveur de Noé cinéma, à l'absence de facturation des salles municipales.

6- Produits financiers et exceptionnels**Présentation chiffrée**

Chapitre	CA 2019	CA 2020	BP 2021
Produits financiers et exceptionnels	34 952	201 415,69	10 932

La baisse en 2021 des recettes issues des produits exceptionnels est liée à des produits de cessions de 2020 intégrés en section de fonctionnement.

Conclusion

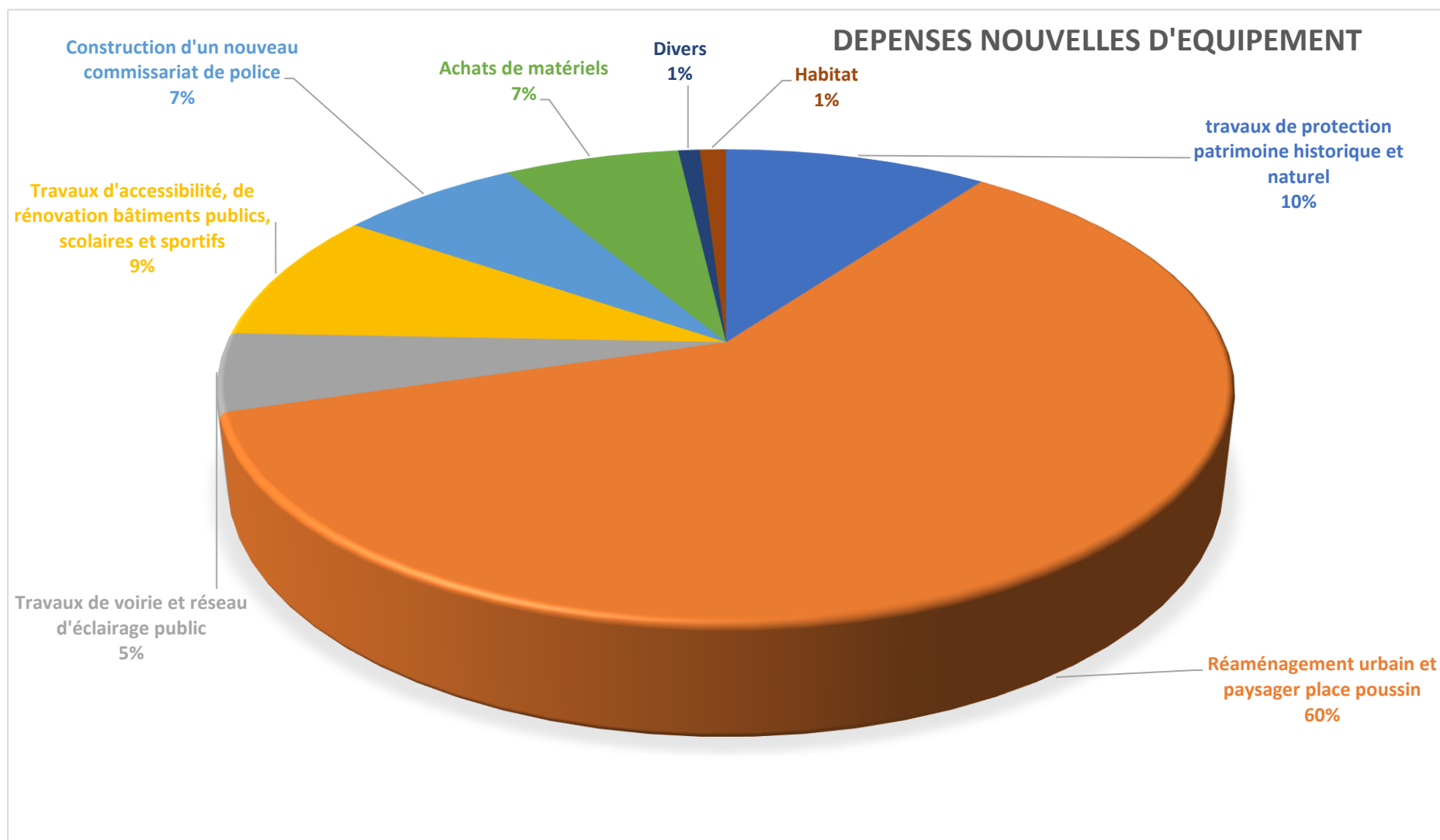
	BP 2021
TOTAL RECETTES	10 511 364
TOTAL DEPENSES	10 511 364

La section de fonctionnement du budget principal est équilibrée et intègre un virement à la section d'investissement prévisionnel de 1 651 138 €.

Section d'investissement

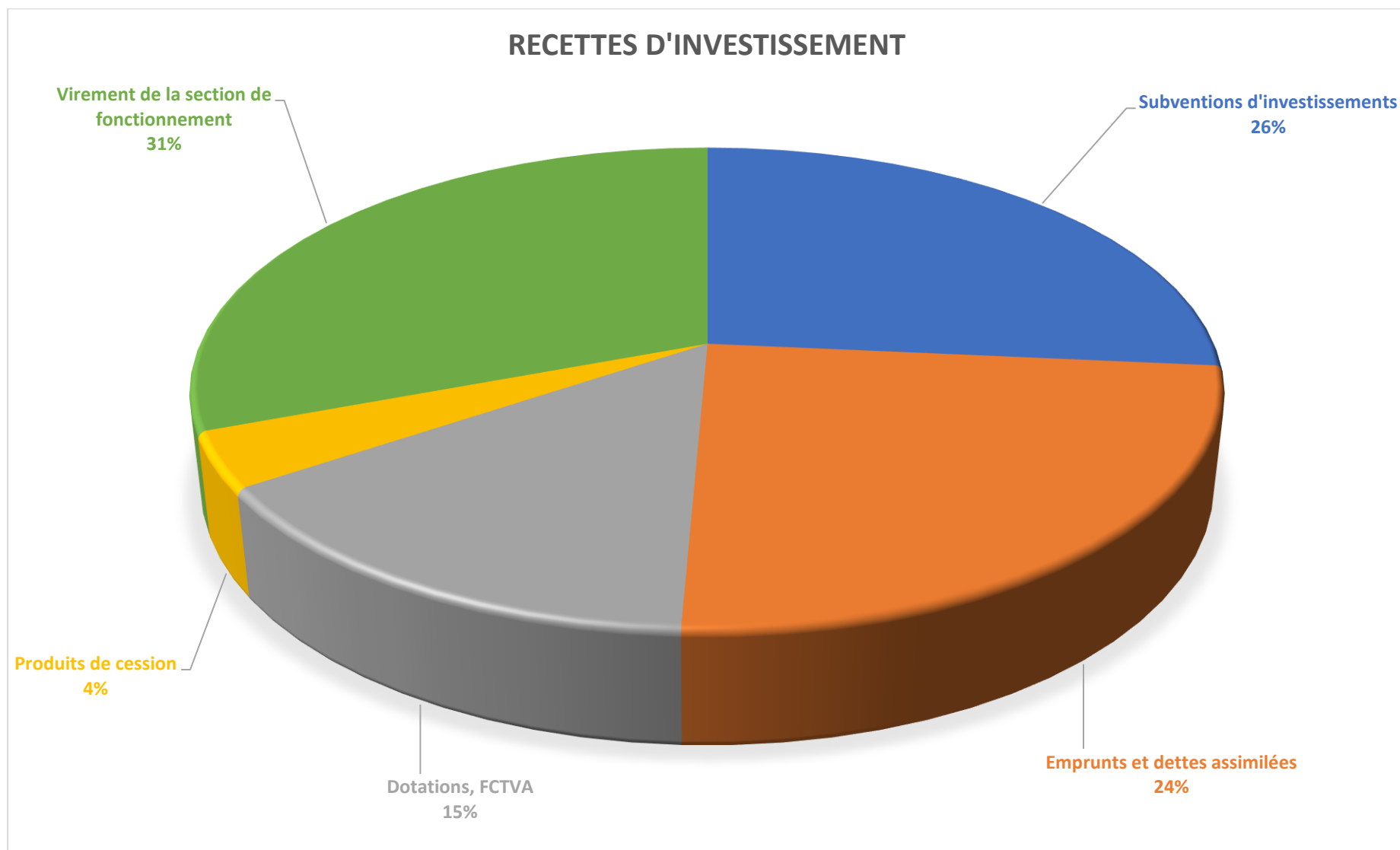
Dépenses

NATURE DEPENSES	MONTANT
Solde d'exécution N-1	355 906
Dépenses nouvelles d'équipement	3 903 310
<i>Travaux de protection patrimoine historique et naturel</i>	<i>391 320</i>
<i>Habitat</i>	<i>39 170</i>
<i>Réaménagement urbain et paysager Place poussin</i>	<i>2 352 647</i>
<i>Travaux de voirie et réseau d'éclairage public</i>	<i>207 905</i>
<i>Travaux d'accessibilité, de rénovation bâtiments publics, scolaires et sportifs</i>	<i>349 612</i>
<i>Construction d'un nouveau poste de police</i>	<i>270 401</i>
<i>Achat de matériels</i>	<i>260 554</i>
<i>Divers dont cimetières</i>	<i>31 700</i>
Restes à réaliser 2020	139 431
Emprunts et dettes assimilées/autres	772 091
TOTAL DEPENSES REELLES	5 170 738
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	480 100
TOTAL	5 650 838



Recettes

NATURE RECETTES	MONTANT
Subventions d'investissement	1 421 363
<i>Dont restauration collégiale</i>	<i>181 493</i>
<i>Dont réaménagement place poussin</i>	<i>977 969</i>
<i>Dont construction poste de police</i>	<i>44 094</i>
<i>Dont travaux bâtiments, falaises, défense incendie,...</i>	<i>217 807</i>
Emprunts et dettes assimilées	1 300 000
Dotations, fonds	797 336,99
<i>Dont affectation résultats N-1</i>	<i>474 336,99</i>
<i>Dont Taxe d'Aménagement</i>	<i>30 000</i>
<i>Dont FCTVA</i>	<i>293 000</i>
Produits de cessions	200 000
Restes A Réaliser	21 000
TOTAL RECETTES REELLES	3 739 699,99
VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 651 138,01
RECETTES D'ORDRE	260 000
TOTAL RECETTES	5 650 838



LES PROGRAMMES

I - La préservation du patrimoine historique et naturel**Programme 1 - Le plan pluriannuel de restauration de la collégiale « Notre-Dame » et la finalisation de la tranche ferme**

S'agissant du PPI de restauration de l'édifice, il a été validé en 2015 la réalisation d'un diagnostic de travaux sur la collégiale Notre-Dame qui subit l'outrage des années et se dégrade fortement. Le plan pluriannuel de réhabilitation a été estimé à **environ 2 400 K€ HT financés à hauteur de près de 60% par la DRAC et le CD 27**. L'année 2019 a vu le démarrage de la tranche ferme, qui devra se terminer **fin du premier trimestre 2021 pour un montant de CP inscrit de 374K€ TTC en dépenses et 181.5 K€ de recettes**. **Au regard de la situation sanitaire et de l'incertitude qui pèse sur les finances des collectivités territoriales** et donc de la Commune sur les prochaines années, il a été fait le choix de reporter de plusieurs années les tranches conditionnelles. Le PPI ci-après tient compte de cette actualisation.

	TOTAL	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	CP 2021
Dépenses					
Travaux	598 113		63 142	281 545	253 426
Honoraires architecte et cotraitants	149 110	113 989		4 866	30 255
Honoraires AMO	17 767	3 200	2 447	7 329	4 791
Contrôle phase conception	4 930		2 825	2 105	
Coordination phase travaux	4 345			3 897	448
Provision imprévus	32 750	6 630		2 225	23 895
TOTAL HT	807 015	123 819	68 414	301 967	312 815
TOTAL TTC	964 864	147 943	81 607	360 894	374 420
Recettes	0				
Drac	318 734		51 571	146 873	120 290
Département 27	138 433			77 230	61 203
TOTAL	457 167	0	51 571	224 103	181 493
Coûts résiduels	507 697	147 943	30 036	136 791	192 927

Programme 2 - La sécurisation des falaises

Les travaux d'urgences ont bien été réalisés fin 2020. 50 tonnes d'éboulis et de terres ont été retirées durant cette opération qui a nécessité une équipe d'environ 6 personnes (travail à la pelle). Bien que la situation soit toujours fragile, l'objectif fixé par la collectivité a été atteint, la pression sur les aménagements ayant été sensiblement réduite.

La collectivité, dans un souci de transparence continue de travailler en collaboration étroite avec les services de l'État pour trouver la solution la plus adéquate à cette situation. A cet égard, il convient de préciser que le projet initialement arrêté fait encore l'objet de discussion, ce qui ne permet pas à la commune d'engager sereinement des travaux de grande ampleur. Des vérifications techniques complémentaires du BRGM sont actuellement en cours et la commune sera prochainement amenée à réinterroger le bureau d'étude GINGER TP, initialement mandaté.

Par ailleurs, des vérifications réglementaires liées au cadre d'attribution des subventions du fond BARNIER sont également en cours. S'ajoutent également les difficultés liées à la propriété des falaises pour ce périmètre. Pour rappel, l'attribution de ces subventions conditionne largement l'action de la municipalité. Dans cette attente, la municipalité estime donc nécessaire de compléter les travaux réalisés fin 2020, par un renforcement des clôtures existantes (dans la limite du techniquement possible). En effet la masse importante d'éboulis, depuis retirée, a notamment endommagé plusieurs parties de la clôture.

Un budget de 11,4K€ est donc inscrit en 2021.

Les projets de développement urbain

Programme 3 - La révision du Plan local d'urbanisme

- Les raisons de la révision et les objectifs poursuivis

La commune dispose aujourd'hui d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 05/10/2007.

Le PLU en vigueur ne tient pas compte des évolutions issues des lois récentes. Par ailleurs, ce dernier reste un outil complexe et difficile à appréhender : il est peu lisible, fait mention de beaucoup d'exceptions et reste parfois incompréhensible pour les administrés ou pour les professionnels.

Il reste également perçu comme étant trop rigide par rapport au cadre existant et ne répond plus aux besoins des habitants.

De plus, il est nécessaire d'envisager une redéfinition de l'affectation des sols et une réorganisation de l'espace communal notamment au vu des projets en cours menés par la Municipalité.

Au vu de ses éléments, il a été décidé par délibérations en date des 26 juin 2018 et 12 mars 2019 de réviser le Plan Local d'Urbanisme de la Commune. Cette révision doit répondre aux objectifs suivants :

- Prendre en compte des évolutions législatives (Grenelle 2, loi ALUR, loi LAAF, loi Macron...),
- Élaborer un projet de territoire communal équilibré et adapté
- Permettre la requalification de certains secteurs en pensant à un réaménagement d'ensemble (quartier du Levant, friches industrielles)
- Permettre le développement des activités touristiques et de services et maintenir des activités économiques et commerciales existantes
- Repenser la consommation foncière de façon à préserver l'activité agricole et les espaces naturels
- Assurer la préservation de l'environnement au travers de la définition d'une trame verte et bleue
- Prendre en compte le développement des technologies numériques
- Faciliter les déplacements, notamment en organisant les liaisons douces (piétonnes, cyclables...).

La révision du PLU s'appuie également sur la réalisation de plusieurs études FLASH, en cours ou à venir :

- Étude flash sur l'emprise Lavoisier (en lien avec l'EPFN – Cabinet Atelier de l'Ourcq) : réalisée en 2020.
- Étude flash sur l'emprise CLÉE/LES DANAIDES (en lien avec l'EPFN) : débutera au 1^{er} semestre 2021.

L'année 2021 sera consacrée à la finalisation de l'élaboration du PADD, sa traduction réglementaire et le lancement d'Opérations d'Aménagement Programmées (OAP). Il est prévu une adoption de la révision du PLU, 1^{er} trimestre 2022.

Un montant de 39.3 K€ est donc inscrit au Budget primitif 2021, en restes à réaliser.

- La réalisation d'une étude d'urbanisme pré-opérationnelle et d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) sur le levant et ses environs

La révision du Plan Local d'Urbanisme, actuellement en cours, doit à travers la réalisation d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) « poussée », mettre en perspective les contours du renouveau de ce bassin de vie. Cet OAP encadrée par l'article **R.151-8** du code de l'urbanisme aura donc

pour objectif de préciser les conditions d'aménagements du quartier en précisant les attentes de la collectivité sur plusieurs thématiques allant de l'insertion architecturale à la mixité fonctionnelle et sociale du site. La municipalité a préalablement souhaité que puissent être étudiées en profondeur les possibilités de reconversion du site à l'image de ce qui a pu être réalisé pour l'étude multi sites rendue le 25 septembre 2019.

La réalisation d'une étude d'urbanisme pré-opérationnelle validée lors du conseil municipal du 16 juin 2020 permet ainsi d'envisager la recomposition et la programmation sur ce secteur. Elle permet de définir un projet d'aménagement d'ensemble adossé à un bilan prévisionnel d'opération tout en intégrant des étapes de concertation et en précisant les modalités de réalisation offertes à la collectivité. Ce schéma de recomposition du quartier du Levant sera dès lors traduit dans le Plan Local d'Urbanisme par le biais de l'OAP « poussée ». Le périmètre de l'étude inclue les Tours du Levant, en cours de déconstruction, et ses abords : la surface commerciale Intermarché, ainsi que d'autres secteurs résidentiels tels que Le Clos du Gambon ou Les Maraîchers. L'étude pré-opérationnelle doit permettre de :

- Définir des programmations réalistes sur le site qui s'inscriraient dans la stratégie du territoire.
- Définir les conditions de cette intervention en terme financier, juridique et opérationnel.

Le financement de l'étude est assuré dans le cadre de la convention de partenariat Région Normandie/EPF Normandie 2017-2021. Le financement de l'étude est réparti de la façon suivante :

- • 35 % du montant TTC à la charge de l'EPF Normandie,
- • 40 % du montant TTC à la charge de la Région Normandie,
- • 25 % du montant TTC à la charge de la Ville,

Le coût pour la ville est estimé à 19 170€, crédits inscrits au BP 2021.

Son rendu est prévu pour fin du premier semestre 2021.

Programme 4 - L'opération de réaménagement paysager et urbain de la place Poussin – phase 2

La place « Nicolas POUSSIN », située entre le Cinéma et la Collégiale Notre Dame, emblème du cœur de ville commercial ne répond plus aujourd'hui qu'à une logique de stationnement et d'accueil du marché une fois par semaine. Aussi, il est souhaité par les élus, de disposer d'un espace public aménagé pour répondre aux besoins des piétons, usagers et des commerces. En redonnant de la luminosité à cette place, en la rendant accessible et en la dotant d'un

mobilier urbain moderne et de qualité, l'objectif en 2019 était de lancer le coup d'envoi d'un renouveau urbanistique et paysager du cœur ville des Andelys tout en favorisant l'attractivité commerciale et ce en parallèle de la restauration de la collégiale Notre Dame. La phase 1 du projet a été réalisée dernier trimestre 2019 et a rempli ses objectifs d'un projet ambitieux et novateur. L'année 2021 verra la réalisation de la phase 2 qui devrait se dérouler sur 10 mois.

Il est à noter que si le projet sera techniquement finalisé pour novembre 2021, des crédits de paiement doivent être décalés sur l'exercice 2022. En effet, les dernières facturations ne seront pas reçues ou validées (à l'instar de la phase 1) en 2021 mais en 2022, et ce pour des questions de décompte général définitif et de réception des travaux.

	TOTAL	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Crédits de paiement 2021	Crédits de paiement 2022
Dépenses						
Travaux	2 835 874		194 766	597 947	1 890 258	152 903
Honoraires MOE	164 559	39 813	87 903	7 760	20 280	8 803
Coordination sécurité	5 493		1 605	1 187	2 701	
DIVERS (Veolia, Enedis, ...)	93 271		39 036	6 935	47 300	
TOTAL HT	3 099 197	39 813	323 310	613 829	1 960 539	161 706
TOTAL TTC	3 719 036	47 775	387 972	736 595	2 352 647	194 047
Recettes						
DSIL	600 000		180 000	80 201	339 799	
REGION FRADT	350 000			151 564	198 436	
DEPARTEMENT FDAT	700 000			320 266	379 734	
FONDS DE CONCOURS SNA	60 000				60 000	
FISAC	50 000		50 000			
TOTAL	1 760 000	0	230 000	552 031	977 969	0
Couts résiduels	1 959 036	47 775	157 972	184 564	1 374 678	194 047

Des actions environnementales vers une politique de développement durable

La ville s'est engagée depuis plusieurs années sur la thématique de la protection de l'environnement notamment à travers des actions ciblées auprès des scolaires, de la préservation de notre fleuve, de communication éco citoyenne ...

En intégrant le développement durable dès le début de cette nouvelle mandature, nous répondons à une nécessité et à une urgence concrète, une conviction qui lie la majorité municipale andelysienne.

Ensemble, avec les citoyens, nous pouvons à notre échelle, répondre aux défis globaux.

Notre ville durable est une ville qui défend un projet politique qui s'appuie depuis décembre 2020 sur le Plan Climat Air Énergie territorial, sur la commission municipale *Transition écologique – Biodiversité – Agriculture – Propreté*, et prochainement sur la mise en place du Conseil environnemental qui verra son lancement en septembre 2021.

Le **Conseil environnemental associera les forces vives du territoire (acteurs du territoire, citoyens, élus)**. Cette instance aura un rôle consultatif, elle formulera des avis et émettra des propositions sur les questions liées à l'environnement et au développement durable, notamment en lien avec le PCAET **sur la préservation de la biodiversité et des écosystèmes, la diminution des émissions de gaz à effet de serre, le développement des filières vertes et de la mobilité propre, ...**

Favoriser la production alimentaire locale et biologique ainsi qu'à la demande des cantines scolaires qui vont devoir, d'ici à 2022, répondre à des objectifs d'approvisionnement dans le cadre de la loi EGALIM et du PCAET.

Programme 5 – le maillage de voies douces

Le premier trimestre de l'année 2021 verra en outre le rendu de l'étude opérationnelle confiée à la SPL « Normandie axe seine » sur le renforcement du maillage de voies douces sur le territoire.

Pour rappel, les objectifs recherchés de cette étude sont les suivants :

- Permettre une connexion entre le Petit Andely jusqu'au quartier- Est pour les cyclistes et les piétons, en lien avec la seine à vélo et la promenade des prés.

- Etablir une liaison avec la place Nicolas Poussin et le cœur de ville,
- Identifier et valoriser le circuit avec les différents spots patrimoniaux, naturels et d'activités,

Les conclusions de l'étude permettront de connaître le tracé précis de la voie douce entre le petit Andely et le quartier-Est, les coûts associés et le phasage prévisionnel de l'opération.

Le coût global de cette étude est de 39K€ TTC payé sur les exercices 2020/2021. Un budget de 17 970€ est inscrit;

Programme 6 : Le développement de l'école numérique

La révolution numérique est une chance pour l'école parce que les nouveaux outils offrent un potentiel de renouveau pédagogique important, pouvant améliorer l'efficacité et l'équité du système éducatif.

La Ville des Andelys en étroite collaboration avec les services de l'Inspection Académique de l'Eure et les équipes éducatives, a réalisé un diagnostic partagé (niveau d'équipement, moyens nécessaires pour la mise en œuvre du projet pédagogique) afin de connaître les besoins en matière d'école numérique.

La mise en place de l'école numérique sur la ville des Andelys participe à répondre en tout ou partie aux objectifs qui suivent :

- Développer les usages du numérique à l'école mais aussi autour de l'école, notamment pendant les activités périscolaires ;
- Rendre possibles l'accompagnement et le soutien des élèves en dehors du temps scolaire ;
- Favoriser la connexion et l'accès à la culture numérique ;
- Favoriser la relation entre les familles et l'école ;
- Favoriser le lien entre les apprentissages scolaires et les activités éducatives et/ou périscolaires ;
- Mettre en réseau les écoles entre elles et avec le collège du territoire ;
- Développer un ENT ou une plateforme collaborative (pouvant être en lien avec le collège...);

Le projet de l'école numérique se décline en 3 phases et sur 3 ans :

L'année 2020 a vu la mise en place de la phase n°1.

L'année 2021 verra la réalisation de la phase 2 consistant en :

- La mise en place d'un ENT (Espace Numérique de Travail) afin de favoriser la relation entre les familles et l'école, favoriser le lien entre les apprentissages scolaires et les activités éducatives et/ou périscolaires, mettre en réseau les écoles entre elles et avec le collège du territoire et informer les parents sur les actions des services municipaux.
- L'équipement des classes de cycle 2 des écoles élémentaires en vidéos projecteurs interactifs et les moyennes sections des écoles maternelles en moniteurs tactiles.

Un budget de près de 60K€ TTC est donc inscrit en 2021 pour la réalisation de ce projet. Cette opération est financée au titre de la DETR, par une subvention du département et par le fond de concours de SNA.

Programme 7 : la poursuite du plan d'enfouissement des réseaux, de rénovation des voiries communales, et d'amélioration de la couverture de défense extérieure contre l'incendie

L'année 2020 a vu prioritairement la réalisation d'aménagements de sécurité :

- Rue Raymond Phélip devant le collège Roger Gaudreau incluant un programme d'enfouissement des réseaux, en lien avec le SVVS ;
- Rue Henry Rémy devant le garage Chevalereau avec la suppression d'un Plateau ralentisseur et la réfection de Trottoirs-Caniveaux,

L'année 2021 voit l'inscription d'une participation financière due au SIEGE 27 au titre de l'enfouissement des réseaux, Rue R. Phelip, en 2020.

Au hameau de Villers, en lien avec le SVVS, des aménagements de sécurité incluant notamment la mise en place de coussins Lyonnais, ralentisseurs routiers en béton contrasté, sur la Rue des Mille Raies, ont été réalisés fin février, pour un **montant de 80K€ TTC. La ville verse une participation à hauteur de 50% HT via la section de fonctionnement du budget 2021.**

Au titre des travaux de voirie, en 2021, un budget de 200K€ est inscrit.

Il est notamment consacré :

- En lien avec Poste Habitat Normandie, à **la création d'un Réseau Eaux Pluviales, Avenue République,**

- **Sur la RD 125, traversée de Radeval, au lancement d'importants travaux de sécurisation, notamment piétonniers pour un coût de 342K€ TTC** (200K€ à la charge de la ville). Un montage financier élaboré avec le CD 27 permet à la ville d'étaler sur 4 ans, dès 2021, sa participation. L'année 2021 sera dévolue aux études et à la concertation publique pour un montant de 20 k€,
- Au déploiement de la **vidéo surveillance sur la place poussin pour 27K€** financés au titre de la DETR.
- A la réalisation de **l'audit préalable au déploiement de la « signalétique d'information locale »** (SIL) sur le territoire.

Il intègre également des travaux pour améliorer la couverture territoriale de défense extérieure contre l'incendie pour plus de 65K€, lesquels sont d'ailleurs subventionnés par l'Etat et le CD 27 à hauteur de 50%.

Nous rappellerons en outre que la qualité des voiries s'apprécie aussi à l'entretien quotidien qui peut être réalisé. Le « plan propreté » de la ville, efficient depuis 2014 est poursuivi, **avec la création, fin du 1^{er} trimestre, d'une brigade anti-incivilités** composée d'un agent assermenté chargé de réprimer les atteintes à la propreté de la Commune sur le domaine public (mégots, déjections canines, affichages et dépôts sauvages).

Programme 8 : La création du nouveau poste de police

Le bâtiment, anciennement affecté au commissariat de police nationale de juillet 1817 à Avril 2000, ne répond plus à la réglementation du code en vigueur, n'est plus adapté pour permettre un travail d'équipe de qualité et un accueil satisfaisant du public. Celui-ci est de surcroît devenu énergivore.

La Nature du projet est de transférer les installations actuelles de la police municipale des Andelys dans un bâtiment réhabilité répondant aux nouvelles normes énergétiques, rue Sellenick aux Andelys. Projet réalisé sur deux exercices budgétaires et finalisé fin mars 2021, **il mobilisera au titre de l'exercice 2021 près de 270K€ TTC.**

Rappelons que cette opération est financée à hauteur de 40% par la DETR, la vente des locaux actuels pour 190K€, elle est également éligible au FCTVA.

Programme 9 : Les Travaux d'accessibilité, de rénovation des bâtiments sportifs, scolaires et publics

Un budget de 350K€ TTC dont 70K€ pour financer le paiement du P3 à Dalkia est inscrit pour financer l'ensemble de ces opérations.

- 1- La mise en accessibilité des bâtiments publics

Des crédits à hauteur de 45K€ sont inscrits pour la poursuite de l'adap.

2- Les travaux dans les bâtiments sportifs

L'année 2020 a vu la réalisation de 70 K€ de travaux au sein des infrastructures sportives et notamment l'implantation d'une nouvelle tribune de baseball pouvant accueillir en toute sécurité du public avec des places pour accès PMR.

L'année 2021 verra la réalisation d'une étude portant sur nos infrastructures sportives. L'objectif est de diagnostiquer l'offre du territoire en équipements sportifs (aspects fonctionnels, réglementaires, techniques et d'utilisation) de manière à identifier les spécificités de l'offre actuelle, ses atouts et ses faiblesses, la qualité de réponse aux besoins. Sur la base de l'état des lieux, il s'agit de proposer des stratégies d'aménagement pertinentes et contrastées. Le devenir de chaque équipement sera précisé, l'étude fera ressortir les équipements dont la ville a besoin et quelles sont les conditions de maintien en service de ces équipements (investissement, évolution, réhabilitation, aménagement du territoire, etc.). Enfin, l'étude fera ressortir le scénario d'un nouvel équipement. Il regroupera :

- Le principe programmatique,
- Les investissements et coûts de fonctionnement prévisionnels,
- Les contours techniques et environnementaux de l'opération,
- Le délai estimatif des travaux.

L'année 2021 verra également la réalisation de travaux dans les équipements sportifs de la collectivité, notamment :

- Au Gymnase Boyer, avec le remplacement des canalisations d'eau pour 15 K€ TTC,
- Au Gymnase Houssays, de sécurisation des accès aux terrains de tennis pour 4,5 K€ TTC,
- Au stade Tomasini, de sécurisation des locaux (vestiaires et sanitaires) pour 6K€ TTC.

3- L'amélioration des locaux scolaires

Un budget d'environ 65K€ TTC est inscrit au BP 2021. Il permet d'effectuer divers travaux dans les bâtiments scolaires, dont la restauration municipale.

Il intègre également la réalisation d'une étude et des diagnostics préalables au démarrage de la phase 2 des travaux de réfection de la toiture de l'école Pompidou, ainsi qu'une étude globale sur les différents bâtiments scolaires (niveau de vétusté, montant des travaux à prévoir...)

4- L'amélioration des autres locaux publics et associatifs

Un budget de plus de 100K€ est inscrit, notamment pour la réfection d'une partie de la toiture de la maison de la famille et des solidarités mais également des travaux de rénovation au « château des alcools ». En effet, il a été décidé d'affecter ces derniers locaux aux associations caritatives « restaurants du cœur et soreso » actuellement situées dans des bâtiments non adaptés.

Une réserve de 20K€ est prévue au budget pour réaliser des travaux qui résulteraient de prescriptions issues des commissions de sécurité.

Programme 10 - l'Achats de matériels

Il est inscrit **260K€ de budget** pour l'achat de matériels et mobiliers (dont matériels « école numérique » développés plus haut).

- Dont Mobilier scolaire, périscolaire et restauration : **35 K€**,
- Dont Matériel technique, espaces verts, sport et logistique : **97 K€**,
- Dont Matériel informatique, achats généraux et communication : **117 K€**,
- Dont matériel Police municipale : **10 K€**.

Ces différentes opérations, seront financées par les recettes suivantes :

- **Subventions d'investissements : 1 421 K€** au titre de la DETR, DSIL, DRAC, Département et Région Normandie
- **Dotations : 323K€**, dont :
 - Taxe d'aménagement : 30 K€
 - FCTVA : 293K€
- **Affectation de résultats : 474K€**
- **Cession : 200 000€**, notamment vente de l'ex immeuble lecoq :
- **Virement de la section de fonctionnement : 1 651K€**
- **Emprunt pour un montant de 1 300 K€ destiné à financer les projets structurants.** Il sera souscrit auprès des partenaires financiers traditionnels des collectivités territoriales en privilégiant un emprunt à taux fixe.